

## Candidatures et inscriptions

Le diplôme est ouvert :

- ☞ à tous les professionnels de santé (niveau BAC + 3)
- ☞ aux médecins et étudiants en médecine du 3ème cycle DES, DESC

Candidature :

Les candidats répondant aux critères ci-dessus doivent présenter un dossier de candidature à l'attention du responsable pédagogique. Il leur sera délivré, après examen de leur dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, une autorisation écrite d'inscription.

La composition pluridisciplinaire de chaque promotion sera prise en compte (promotion de 14 à 20 personnes.)

**Fin des inscriptions : le 31 juillet 2018**

Université de Bordeaux

Service scolarité DU – Capacités en médecine

Tél. : 05 57 57 14 10

Le dossier d'inscription devra contenir, outre les pièces communes à toute inscription

Un certificat d'assurance en responsabilité civile professionnelle,  
L'autorisation d'inscription délivrée par le responsable pédagogique.

**Coût de la formation :**

Le montant annuel de l'inscription comprend :

- ☞ Le droit de scolarité annuel : 185 €
- ☞ Le droit spécifique :
  - En formation initiale : 500 €
  - En formation continue financée : 1280 €
  - Formation continue non financée : 600 €

Contacts : Pr Muriel RAINFRAY  
Secrétariat universitaire  
[jennifer.parrot@chu-bordeaux.fr](mailto:jennifer.parrot@chu-bordeaux.fr)  
05 57 65 65 57

# Diplôme Universitaire

# Ethique Médicale

2018-19



université  
de **BORDEAUX**

# Diplôme universitaire d'éthique médicale

## Partenaires :

Université de Bordeaux (UER médicales et juridiques) – CHU de Bordeaux – Espace de Réflexion Ethique d'Aquitaine – Espace Bioéthique Aquitain.

## Pourquoi un DU d'éthique médicale ?

L'existence d'une réflexion éthique au sein de nombreux services hospitaliers et dans diverses structures d'enseignement ou associatives a démontré l'intérêt d'une mise en commun des outils de formalisation utilisés et d'un enrichissement des bases conceptuelles nécessaires à ce champ d'investigation.

Le diplôme universitaire d'éthique médicale de l'Université de Bordeaux a pour objet de répondre à cette demande : éclairer les préoccupations médicales et soignantes de terrain en y intégrant les apports d'autres disciplines telles que la philosophie, le droit ou l'anthropologie.

Cet enseignement se positionne donc comme **une initiation à l'Ethique médicale** :

Pour les professionnels du soin engagés dans une réflexion éthique qu'ils souhaitent approfondir ou dans laquelle ils désirent s'engager ;

Pour les étudiants des universités, en particulier ceux qui envisagent de s'inscrire au master professionnel « Soins, éthique et santé » de l'Université Bordeaux Montaigne ou au master 2 « Droit de la Santé » de l'UER juridique de l'Université de Bordeaux. Il ne constitue pas une étape obligatoire pour s'inscrire à ces masters.

## DPC

L'enseignement de ce DU et son objectif directement appliqués à la pratique professionnelle le rendent validant pour le Développement Professionnel Continu (DPC).

Les attentes des étudiants et leurs besoins sont recueillis lors de la première demi-journée, une bibliographie de référence sera remise à chaque séminaire, une demi-journée de retours d'expérience et d'évaluation de l'enseignement est prévue à distance de la fin de l'enseignement (4 mois).

## Programme

### ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 56H

Aspects philosophiques: 20h

Aspects juridiques: 16h

Réflexion éthique: 20h

### ENSEIGNEMENT APPLIQUE: 40h

Tables rondes interactives: 28h

Méthodologie des travaux: 6h

Présentation des travaux: 6h

## Validation

La présence aux séminaires est obligatoire.

Les évaluations se font sous forme d'un contrôle continu, d'une épreuve orale et d'une épreuve pratique.

L'évaluation est réalisée au cours d'une seule session annuelle.

Le redoublement n'est pas autorisé.

L'enseignement se déroule sous forme de 7 séminaires de deux jours consacrés aux thèmes suivants :

SEMINAIRE 1 : ETHIQUE MEDICALE - CHAMPS ET LIMITES 18-19 octobre 2018

SEMINAIRE 2 : LA PERSONNE 15-16 novembre 2018

SEMINAIRE 3 : AUTONOMIE ET VULNERABILITE 13-14 décembre 2018

SEMINAIRE 4 : LES RESPONSABILITES 10-11 janvier 2019

SEMINAIRE 5 : ETHIQUE DU SOIN 7-8 février 2019

SEMINAIRE 6 : SANTE ET SOCIETE 14-15 mars 2019

SEMINAIRE 7 : LA FIN DE VIE – LA MORT 11-12 avril 2019

PRESENTATION DES TRAVAUX DES ETUDIANTS 7 juin 2019

RETOUR SUR EXPERIENCE 12 septembre 2019

## Responsables

Professeur Muriel RAINFRAY

Hôpital Xavier-Arnoz

Pôle de Gériatrie clinique

Avenue du Haut-Lévêque

33604 – Pessac

Tél. 05 57 65 65 57

muriel.rainfray@chu-bordeaux.fr

Docteur Geneviève PINGANAUD

Hôpital Xavier-Arnoz

Pôle de Gériatrie clinique

Avenue du Haut-Lévêque

33604 – Pessac

Tel: 05 57 65 65 53